

# Fiche signalétique PermeOx® Ultra

FDS n° : 1305-79-9-2  
Date de révision : 2021-02-09  
Format : Na  
Version 1.03



## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	PermeOx® Ultra
<b>No. CAS</b>	1305-79-9
<b>Synonymes</b>	le peroxyde de calcium.
<b>Autre Nom Commercial</b>	PermeOx® Ultra 2018

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée :** Applications environnementales; Pour l'assainissement d'eau souterraine contaminée

**Restrictions conseillées pour l'utilisation** Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

### Fabricant

PeroxyChem LLC  
2005 Market Street  
Suite 3200  
Philadelphia, PA 19103  
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)  
Courriel : sdsinfo-pxc@evonik.com

### Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :  
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)  
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)  
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Solides comburants	Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Danger**

**Mentions de danger**  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence - Prévention**

- P280 - Porter un équipement de protection des yeux / du visage
- P261 - Éviter de respirer les poussières
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur
- P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles
- P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

**Conseils de prudence - Réponse**

- P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

- P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé

**Conseils de prudence - Élimination**

- P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

**Autres informations**

Réagit avec l'humidité pour produire de l'oxygène

**Toxicité aiguë inconnue**

0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Peroxyde de calcium	1305-79-9	>75
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	<25

**4. PREMIERS SOINS**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si la difficulté à respirer ou de malaise persistant, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau ou de lait par la suite. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</b>	Le produit cause des lésions de la cornée et des dommages irréversibles s'il entre en contact avec les yeux.
<b>Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Submerger avec de l'eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Produit chimique. Mousse.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ininflammable. Le produit se décompose en conditions d'incendie, libérant de l'oxygène qui intensifie le feu.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Non sensible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non sensible.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière. S'assurer une ventilation adéquate. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Divers</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de PeroxyChem dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter la pénétration du produit dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et(ou) les eaux souterraines Voir la section 12, Information écologique, pour des renseignements détaillés.
<b>Méthodes de confinement</b>	Aspirer ou ramasser tous les déchets à la pelle et les transférer dans un baril, puis étiqueter le contenant en indiquant le contenu pour élimination. Ne pas recharger le contenant ou récipient d'origine afin d'éviter les risques de décomposition. Garder les combustibles (bois, papier, huile, etc.) loin du produit déversé.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Ne pas disposer du produit en poudre dans les égouts; Un écoulement vers un égout peut créer un danger de feu ou d'explosion.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En jumelage avec des matières organiques ou combustibles, s'assurer d'éviter toute humidité.
<b>Entreposage</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Réagit à l'humidité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
<b>Produits incompatibles</b>	Métaux lourds. Matières combustibles.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ordre technique** S'assurer une ventilation adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.
<b>Protection des mains</b>	Gants de caoutchouc/latex/néoprène ou autres gants appropriés, résistants aux produits chimiques. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les réutiliser.

Les inspecter régulièrement pour déceler toute fuite.

<b>Protection respiratoire</b>	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.
<b>Mesures d'hygiène</b>	De l'eau propre et, de préférence, une douche oculaire et une douche de sécurité devraient être disponibles pour le lavage, en cas de contamination de la peau ou des yeux. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
<b>Informations générales</b>	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	poudre
<b>État physique</b>	solide
<b>Couleur</b>	blanc
<b>odeur</b>	inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>pH</b>	11.4 - 11.7 (1 % suspension dans l'eau) @ 25 °C
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Se décompose si chauffé @ ~275 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	La substance ne brûle pas mais soutient la combustion
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	2.92
<b>Solubilité dans l'eau</b>	légèrement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	soluble dans acides
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	produit est non auto-inflammable
<b>Température de décomposition</b>	275 °C
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible (solide)
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif
<b>K<sub>st</sub></b>	0
<b>Propriétés comburantes</b>	Oxydant fort
<b>Autres informations</b>	
<b>Masse moléculaire</b>	72.8 (CaO <sub>2</sub> )
<b>Masse volumique apparente</b>	544.6 kg/m <sup>3</sup> - (34 lb/cu ft)

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité</b>	Comburant: Éviter le contact avec les combustibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. La décomposition peut survenir si le produit est exposé à la chaleur ou à l'humidité.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Contamination, chaleur, et humides conditions permettra d'améliorer et d'accélérer la décomposition. Cependant, contrairement à la plupart des oxydants, la décomposition est endothermique.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur. (se décompose à 275 °C). L'air humide. Contamination. Broyage avec matières organiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Métaux lourds. Matières combustibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxygène qui soutient une combustion. Oxydes de calcium.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Renseignements sur le produit**

<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue
<b>DL50 orale</b>	> 5 g/kg (rat)
<b>DL50 épidermique</b>	> 10 g/kg (rat)
<b>CL50 par inhalation</b>	> 17 mg/l 1 h (rat)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Corrosif. Risque de lésions oculaires graves.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non-irritant (le lapin) . Peut causer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Hydroxyde de calcium (1305-62-0)	7340 mg/kg ( Rat )			

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** La poussière du produit peut causer l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Cancérogénicité** Aucun produit chimique cancérigène connu n'est présent dans ce produit.

**Mutagénicité** Ce produit n'est pas reconnu comme mutagène par les organismes de recherche

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit n'est pas reconnu comme reprotoxique par les organismes de recherche.
<b>STOT - exposition unique</b> <b>STOT - exposition répétée</b>	Peut irriter les voies respiratoires. Aucun renseignement disponible.
<b>Risque d'aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

**Effets écotoxicologiques** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Hydroxyde de calcium		96 h LC50: = 160 mg/L (Gambusia affinis) static		

<b>Persistence et dégradabilité</b>	Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.
<b>Bioaccumulation</b>	Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets néfastes</b>	Stéarates.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
<b>États-Unis - numéro de déchet EPA</b>	D001.
<b>Emballages contaminés</b>	Vider le contenu restant. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT

<b>N° ID/ONU</b>	1457
<b>Nom officiel d'expédition</b>	MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM
<b>Classe de danger</b>	5.1
<b>Groupe d'emballage</b>	II

### TMD

<b>N° ID/ONU</b>	1457
<b>Nom officiel d'expédition</b>	MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM
<b>Classe de danger</b>	5.1
<b>Groupe d'emballage</b>	II

### ICAO/IATA

N° ID/ONU 1457  
Nom officiel d'expédition MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM  
Classe de danger 5.1  
Groupe d'emballage II

**IMDG/IMO**

N° ID/ONU 1457  
Nom officiel d'expédition MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM  
Classe de danger 5.1  
Groupe d'emballage II

**ADR/RID**

N° ID/ONU UN 1457  
Nom officiel d'expédition MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM  
Classe de danger 5.1  
Groupe d'emballage II

**AUTRES INFORMATIONS**

Ce produit est expédié en seau de plastique de 11 kg (25 lb) et en fûts de matière fibreuse de 14 kg (30 lb) et 45 kg (100 lb).

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Ce produit comporte les risques suivants qui doivent être signalés en vertu de la règle Planification d'urgence et droit de savoir de la communauté (EPCRA Tier II):

- Comburant
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA/EPCRA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**CWC (Chemical Weapons Convention) - Annex on Chemicals** Sans objet

**États-Unis - Réglementations des États****Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Peroxyde de calcium		X			
Hydroxyde de calcium	X	X	X		X



**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Canada****Urgences Environnementales**

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

**Canada Inventaire de polluants de l'environnement**

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Peroxyde de calcium 1305-79-9	X	X	215-139-4	X	X	X	X	X	X
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	X	X	215-137-3	X	X	X	X	X	X

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire actif de la TSCA.

**Mexique****Mexique - Classe**

Risque modéré, classe 2

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Stabilité 1	Dangers physico-chimiques OX
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Danger physique 1	Précautions particulières J

**Légende des codes NFPA et HMIS** Dangers physico-chimiques: OX = oxydant  
Protection=J (Lunettes de protection, gants, tablier et masque respiratoire combiné anti-vapeurs et anti-poussière)

**Date de révision :** 2021-02-09  
**Note de révision** sections de la FS mises à jour: 1.

**Date d'émission :** 2021-02-08

**Avis de non-responsabilité**

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES. Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

**Fin de la fiche signalétique**